

Description

Le ou la photographe réalisent des prises de vue d'objets, de personnes ou de lieux. Ils traitent l'image en fonction du support de publication (papier, écran) et de l'utilisation de la photo (publicité, médias électroniques, journaux, magazines, etc.).

Leurs principales activités consistent à:

Studio

- réaliser des prises de vue numériques ou argentiques d'objets, de personnes, d'événements ou de lieux pour différents clients: entreprise, graphiste, agence de publicité, agence de presse, agence photographique, institution publique ou privée, etc.;
- mettre en place le plateau de prise de vue, positionner l'objet à photographier;
- régler minutieusement l'appareil photographique, l'éclairage, l'orientation des projecteurs et des écrans pour ajuster la lumière et la luminosité;
- utiliser des accessoires pour mettre l'objet en valeur;
- installer la personne à prendre en portrait;
- essayer différentes poses;
- réaliser les prises de vue en trouvant une esthétique de l'image, gérer la lumière, improviser des solutions et déclencher la prise de vue;

Reportage

- réunir toutes les informations et la documentation nécessaire à la réalisation du mandat;
- prendre les rendez-vous, régler les démarches administratives selon les circonstances: visa, laissez-passer, accréditation, etc.;
- se déplacer sur le lieu d'un événement: reportage sportif, culturel, privé, etc.;
- réaliser les prises de vue selon les indications du mandant;
- veiller au respect du cadre légal (droits de l'individu, droits d'image);

Traitement de l'image

- développer ou traiter les images à l'aide d'un logiciel spécifique, en tenant compte du format et de la qualité exigés, du support (papier, électronique) et de leur utilisation (publicité, médias électroniques, réseaux sociaux, journaux, magazines, etc.);
- présenter et livrer le travail terminé;

Travail administratif

- promouvoir son travail et prospecter des clients potentiels;
- exécuter les tâches administratives: devis, factures, comptabilité.

Environnement de travail

Les photographes travaillent seuls ou en équipe (par exemple pour un journal ou dans un studio commun) tout en collaborant avec des responsables d'agences de publicité, des graphistes, des éditeurs de presse, des journalistes, etc. Selon les photos à réaliser, ils travaillent dans un studio ou se déplacent sur les différents lieux de prises de vue: manifestations, nature, entreprises, etc. Pour les grands reportages, ils s'absentent loin de leur domicile, parfois pour de longues durées.

Formation

La formation de photographe s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps.

Lieux

En entreprise

- formation pratique (3 à 4 jours par semaine) chez un photographe;
- formation théorique (1 à 2 jours par semaine) dans une classe intercantonale romande, à Vevey/VD;
- cours interentreprises (16 jours sur 4 ans).

En école à plein temps

- théorie et pratique à Vevey/VD et Bienne/BE.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de photographe.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)

- maîtrise des techniques de prise de vue;
- préparation de la prise de vue;
- réalisation de la prise de vue;
- réalisation de la postproduction;
- exécution des tâches administratives;
- connaissance des marchés;
- enrichissement du capital intellectuel;
- entretien du capital matériel.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Créativité et imagination
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Bonne acuité visuelle
- Sensibilité artistique
- Sens de l'observation
- Esprit d'initiative
- Facilité de contact
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

Les photographes exercent le plus souvent en tant qu'indépendants. Dans un marché soumis à une vive concurrence, ces professionnels de l'image consacrent une importante partie de leur temps à la recherche de mandats. Ils proposent un large éventail de prestations: studio, photographie de presse ou scientifique, reportages. Ils peuvent également occuper des fonctions de techniciens dans le domaine de la télévision et du multimédia.

Perfectionnement

Les photographes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- brevet fédéral de technicien-ne Audiovisuel;
- diplôme de designer ES en communication visuelle;
- Bachelor of Arts HES en communication visuelle;
- Bachelor of Science HES en ingénierie des médias;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Cameraman/Camerawoman
- Designer ES en communication visuelle/Designer ES en communication visuelle
- Directeur de la photographie/Directrice de la photographie
- Interactive Media Designer CFC/Interactive Media Designer CFC
- Journaliste-reporter d'images/Journaliste-reporter d'images
- Spécialiste en photomédias CFC/Spécialiste en photomédias CFC

Adresses

Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV)
École d'arts appliqués
Avenue Nestlé 1
1800 Vevey
Tél.: 021 557 14 00
<https://www.cepv.ch>

École d'arts visuels Berne et Bienne
Site de Bienne
Rue de la Gabelle 21
2503 Biel/Bienne
Tél.: 032 344 20 10
<https://www.sfgb-b.ch/fr>

Union suisse des photographes professionnels (USPP)
Rue de Genève 90
1004 Lausanne
Tél.: 079 575 11 20
<https://www.uspp.ch>